



## Le BAPE consulte le public sur le projet d'attribution d'un statut permanent de réserve de biodiversité pour huit territoires dans la région administrative de la Côte-Nord

Québec, le 7 novembre 2011 – Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Pierre Arcand, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) le mandat de tenir une consultation du public sur le projet d'attribution d'un statut permanent de réserve de biodiversité pour huit territoires dans la région administrative de la Côte-Nord. Ces territoires ont été mis en réserve et se sont vu conférer un statut provisoire de protection à titre de réserves de biodiversité. Ce mandat débute aujourd'hui le 7 novembre 2011.

La commission, chargée de l'examen du projet et de la consultation du public, sera présidée par François Lafond. Il sera secondé par les commissaires Anne-Marie Parent et Denis Bergeron.

### La documentation rendue disponible

Le BAPE rend accessible à compter d'aujourd'hui, le 7 novembre 2011, la documentation relative aux aires protégées concernées.

Cette documentation est mise à la disposition de la population au bureau du BAPE à Québec, au 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10 et à Montréal, à la Bibliothèque des sciences juridiques de l'Université du Québec à Montréal, Pavillon Hubert-Aquin, au 400, rue Sainte-Catherine Est, local A.M. 100, ainsi que dans les centres de consultation régionaux suivants :

- bibliothèque Louis-Ange Santerre, 500, avenue Jolliet, Sept-Îles ;
- bibliothèque municipale Alice-Lane, 6, rue Radisson, Baie-Comeau ;
- bibliothèque publique de Fermont, 130, rue Le Carrefour, C.P. 2010, Fermont.

D'autres centres pourraient s'ajouter.

La documentation pourra également être consultée en tout temps dans le site Web du BAPE à l'adresse [www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca) sous la rubrique « Mandats en cours ».

### Les travaux du BAPE

Le BAPE tiendra prochainement une audience publique dans la région de la Côte-Nord avec l'objectif d'y associer la population et les partenaires du milieu. Les coordonnées relatives à la tenue de l'audience seront annoncées ultérieurement.

Une fois la consultation du public terminée et le rapport de la commission d'enquête rédigé, le BAPE remettra son rapport au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, lequel transmettra au gouvernement sa recommandation concernant la possibilité de conférer aux territoires mis en réserve un statut permanent de protection et les conditions applicables, le cas échéant. Il appartiendra finalement au Conseil des ministres de statuer sur la permanence des réserves de biodiversité projetées.

### **Pour recevoir l'information**

Afin d'être informé des activités du BAPE dans le dossier du projet d'attribution d'un statut permanent de réserve de biodiversité pour huit territoires dans la région administrative de la Côte-Nord, il est possible de s'inscrire par courriel à l'adresse [8reserves-cotenord@bape.gouv.qc.ca](mailto:8reserves-cotenord@bape.gouv.qc.ca).

Toutefois, si vous désirez recevoir l'information relative à chacun des projets d'aires protégées pour lesquels le BAPE mènera une consultation du public, vous pouvez vous inscrire à l'adresse [aires-protégees@bape.gouv.qc.ca](mailto:aires-protégees@bape.gouv.qc.ca). Dans les deux cas, vous pouvez aussi vous inscrire en téléphonant au 418 643-7447 ou, sans frais, au 1 800 463-4732.

Les personnes qui désirent obtenir plus de renseignements peuvent communiquer avec Julie Olivier, conseillère en communication, en téléphonant aux numéros ci-haut mentionnés ou par courrier électronique à l'adresse suivante [8reserves-cotenord@bape.gouv.qc.ca](mailto:8reserves-cotenord@bape.gouv.qc.ca).

– 30 –

SOURCE : Julie Olivier  
Conseillère en communication  
418 643-7447 poste 539 ou 1 800 463-4732  
[8reserves-cotenord@bape.gouv.qc.ca](mailto:8reserves-cotenord@bape.gouv.qc.ca)

**\*Fiche technique jointe**

### Consultation du public sur le projet d'attribution d'un statut permanent de réserve de biodiversité pour huit territoires dans la région administrative de la Côte-Nord

#### La description des projets

Les projets présentés par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs visent la création de huit réserves de biodiversité dans la région administrative de la Côte-Nord, soit celle du lac Plétipi, de la rivière de la Racine de Bouleau, du lac Ménistouc, du lac Berté, Paul-Provencher, du brûlis du lac Frégate, de la vallée de la rivière Godbout et de la Matamec.

La **réserve de biodiversité du lac Plétipi** est située à environ 40 km au nord-ouest du réservoir Manicouagan, la réserve proposée couvrirait 1 733 km<sup>2</sup>. Elle protégerait un écosystème terrestre de pessières à lichen représentatif de l'ensemble physiographique des Buttes du lac Plétipi et servant d'habitat au caribou forestier. La réserve protégerait également l'écosystème aquatique du vaste lac Plétipi.

La **réserve de biodiversité de la rivière de la Racine de Bouleau** est située à environ 45 km au nord du réservoir Manicouagan, la réserve proposée couvrirait 529 km<sup>2</sup>. Elle protégerait des écosystèmes représentatifs de l'ensemble physiographique des Basses collines de Gagnon, en particulier des pessières sur buttes et basses collines sur till indifférencié. Elle contribuerait aussi à la conservation des forêts conifériennes des Laurentides centrales et notamment de l'habitat du caribou forestier.

La **réserve de biodiversité du lac Ménistouc** est située à environ 40 km à l'est de Fermont, la réserve proposée couvrirait 355 km<sup>2</sup>. Elle protégerait des écosystèmes représentatifs de l'ensemble physiographique des Monticules du lac Ménistouc dont le substrat rocheux est caractérisé par la présence de marbres (calcaire métamorphique). Elle contribuerait aussi à la préservation d'un important écosystème aquatique et de milieux humides à la tête du bassin versant de la rivière Moisie.

La **réserve de biodiversité du lac Berté** est située à environ 15 km au nord-est du barrage Daniel-Johnson, la réserve proposée couvrirait 482 km<sup>2</sup>. Elle protégerait des écosystèmes représentatifs de l'ensemble physiographique des Hautes collines du lac Fortin. Elle contribuerait aussi à la protection de l'habitat du caribou forestier et à la préservation d'écosystèmes aquatiques incluant le vaste lac Berté d'une superficie de 69 km<sup>2</sup>.

La **réserve de biodiversité Paul-Provencher** est située à une centaine de kilomètres au nord de Baie-Comeau, la réserve proposée couvrirait 165 km<sup>2</sup>. Les 52 km<sup>2</sup> de la réserve écologique projetée Paul-Provencher seraient fusionnés aux 113 km<sup>2</sup> de la réserve de biodiversité projetée pour constituer une réserve de biodiversité de 165 km<sup>2</sup>. Cette dernière protégerait des écosystèmes représentatifs de l'ensemble physiographique des Basses collines de la rivière Toulnostouc. Elle contribuerait à la protection de l'habitat du caribou forestier et à la préservation des vieilles forêts. Elle protégerait également des lieux de reproduction du garrot d'Islande.

La **réserve de biodiversité du brûlis du lac Frégate** est située à environ 75 km au nord de Forestville, la réserve proposée couvrirait 268 km<sup>2</sup>. Elle protégerait des écosystèmes représentatifs de l'ensemble physiographique des Basses collines du réservoir Pipmuacan. Elle contribuerait à la conservation de l'habitat résiduel du caribou forestier dans un milieu caractérisé par des forêts en régénération et par une exposition importante du socle rocheux résultant d'un feu qui a touché la moitié du territoire en 1991.

La **réserve de biodiversité de la vallée de la rivière Godbout** est située à environ 25 km au nord de Godbout, la réserve proposée couvrirait 148 km<sup>2</sup>. Elle protégerait des écosystèmes représentatifs de l'ensemble physiographique des Basses collines des rivières Manicouagan et des Outardes. La réserve contribuerait à préserver des milieux forestiers et aquatiques le long d'un tronçon de rivière à saumon.

La **réserve de biodiversité de la Matamec** est située à une quinzaine de kilomètres au nord-est de Sept-Îles, la réserve proposée couvrirait 569 km<sup>2</sup>. Cette réserve de biodiversité serait créée à partir du territoire de la réserve écologique projetée de la Matamec et d'une partie du territoire de la réserve écologique établie de la Matamec. Les limites de la réserve écologique de la Matamec seraient modifiées et sa superficie réduite en conséquence. La réserve de biodiversité vise d'abord à compléter la protection du bassin versant de la Matamec. Elle en recoupe près des trois quarts. En comptant la réserve écologique, c'est 92 % du bassin de cette rivière à saumon qui serait protégé. La réserve de biodiversité contribuerait aussi à la protection d'éléments représentatifs de l'ensemble physiographique des Basses collines du lac Eudistes.

– 30 –

SOURCE : Julie Olivier  
Conseillère en communication  
418 643-7447 poste 539 ou 1 800 463-4732  
8reserves-cotenord@bape.gouv.qc.ca

Avec la collaboration de Jean Roberge, analyste